

---

# ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FÉVRIER 2017

---

## DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

---

DEMANDE D'INTERVENTION :	Diagnosics techniques et étude de maîtrise d'œuvre préalables à la démolition, à réaliser sur le site d'anciens bâtiments scolaires à PONTORSON (Département de la Manche)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière de la collectivité à hauteur de 25% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de l'intervention, soit une participation maximale de 22 500 €.
SITUATION DU BIEN :	Bâtiments désaffectés, en préfabriqué et contenant des matériaux amiantés (parcelles AI 81 et 55)
PLU :	UC
PROJET :	Parking en lien avec le groupe scolaire situé à proximité.
PRISE EN CHARGE AU TTITRE DU FONDS FRICHES:	Comité de programmation du 17-10-17 Commission permanente régionale du 16-10-17
PROPRIÉTAIRE :	Ville
ENVELOPPE PROJET :	<b>50 000 €HT</b>

ROUEN, le 14 DEC. 2017

Le Directeur Général  
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

